



Secrétaire Général

Fédération Photographique de France

5, rue Jules-Vallès - 75011 PARIS

Tél. 01 43 71 30 40 - Fax : 01 43 71 38 77

Courriel : fpf@federation-photo.fr - Internet : www.federation-photo.fr

A Fondettes le 13 novembre 2019.

CA du vendredi 20 septembre 2019.

Jean Saleilles, le président commence par donner une information sur le salon de la photo de Paris 2019. Le groupe de travail a bien calé l'organisation et les organisateurs du salon ont offert cette année encore la gratuité du stand. C'est un cadeau de 19000 euros.

En introduction' le président précise dans quel état d'esprit il convient d'aborder ce séminaire. Il souhaite ne pas regarder vers le passé mais que tous les membres du ca se tourne vers l'avenir dans un groupe qui se présentera comme uni à la réunion plénière.

Concernant le point sur les budgets, le constat est là. En 3 ans la fede a perdu 55000 euros. Les comptes de l'année passée enregistrent un déficit d'environ 13000 euros. C'est un début de redressement pour un budget voté en déficit de 33000 euros.

Cependant ce n'est pas satisfaisant et il convient de mener les actions suivantes :

- mener une gestion rigoureuse
- Aller chercher de nouveaux adhérents

Le tout dans une ambiance de partage et de camaraderie.

Le président souhaite la remise en route du département événementiel pour redonner de la visibilité à la fede dans les différentes manifestations. Cette action doit être prise en compte dans toutes les UR, en appuyant sur le volet communication. Il conviendra de s'ouvrir vers des manifestations et les relayer au plan fédéral. La diffusion de toutes les informations seront assurées par le site de la FPF. les informations doivent notamment circuler dans les deux sens.

Jean, démarre un tour de table des membres du CA.

Serge BREARD, trésorier

L'enregistrement des adhésions en est à son début mais est encourageant. Déjà 8 nouveaux clubs. La mise en place des nouveaux tarifs d'adhésion club pour les 1ères années y est certainement pour quelque chose.

Myriam Rivals, département formations

Présentera les grandes lignes de son projet formation lors de la réunion plénière. Elle enregistre déjà plus de 300 inscriptions sur des formations.

Le catalogue a été dematerialise et elle prévoit des nouveautés.

Concernant le congrès elle s'est inscrite dans une démarche de résolution de contraintes logistiques. La salle de spectacle et les trois salles annexes seront obtenues à bon prix, la



Fédération Photographique de France

5, rue Jules-Vallès - 75011 PARIS

Tél. 01 43 71 30 40 - Fax : 01 43 71 38 77

Courriel : fpf@federation-photo.fr - Internet : www.federation-photo.fr

Secrétaire Général

moitié, soit 4300 euros. L'affiche est en cours de négociation. Des expos seront menées en partenariat avec Toulouse Métropole.

Jean demande au CA la validation de la composition du comité de pilotage du congrès. Le conseil valide la composition suivante :

- Myriam Rivals
- Pierre Bacquet
- Gérard Barbier
- Alain Besnard
- Jean Marc Fiancette
- Serge Breard
- La présidente du club local

Jean présente le projet d'expo éphémère sur la place du capitole à Toulouse. Elle consistera à présenter 1000 photos par ur, soit 25000 photos qui seront fixée par terre.

Alain Chabonat, responsable du siège

Il assistera au festiphoto de Rambouillet. La fede y sera présente à travers son UR16.

Il informe qu'au siège on rencontre un souci dans l'impression des cartes d'adhérents. Le problème viendra de la qualité et l'épaisseur des cartes utilisées.

Daniele Pruvot, département publications.

Les nouveaux flyers de présentation de la fede sont imprimés et à disposition. Ils ont fait l'objet d'une profonde refonte, issue d'un travail d'équipe pour une nouvelle présentation.

Jean rebondi sur la dématérialisation de la lettre de la fede qui fait l'objet de quelques retours dubitatifs. La question est posée sur la possibilité de fournir contre paiement à ceux qui le souhaiteraient une version papier. Le CA ne valide pas cette proposition et estime qu'un nouveau retour en arrière n'irait pas dans le bon sens.

Gérard Morison appel l'attention sur le niveau de résolution de la version dématérialisée qui une fois imprimée ne serait pas au rendez vous , en particulier sur les images.

Daniele demande si on maintient pour la lettre d'avril en version papier, l'envoi de l'exemplaire pour les clubs. Le CA répond Oui.

Brigitte Barbier, 2ème collègue.

Brigitte dénonce une pratique qui consiste en l'utilisation des listes de diffusion des courriels à titre d'information personnelle par certains. Elle ne comprend que la diffusion se fasse.

En effet , Maurice précise que l'envoi n'est possible que si une personne à modéré l'envoi. Cette modération n'est possible qu'aux présidents d'UR et par quatre ou cinq personnes au CA. Une vigilance est demandée à ce sujet.

Gérard Barbier, département compétitions

Pour cette année encore tous les commissaires ont répondu présents pour assurer la saison. Cependant deux d'entre eux ont fait valoir leur demande de remplacement. Jean Saleilles pour le reportage et Christian Roquet pour les IP nature.



Fédération Photographique de France

5, rue Jules-Vallès - 75011 PARIS

Tél. 01 43 71 30 40 - Fax : 01 43 71 38 77

Courriel : fpf@federation-photo.fr - Internet : www.federation-photo.fr

Secrétaire Général

Il demande que les comptes rendus des réunions des présidents d'UR soient mis à disposition des membres du CA. Ce sera fait par l'intermédiaire du site, avec un code d'accès.

Il remarque la piètre qualité des photos sur la lettre de la fede. La version en basse résolution sur Calaméo en est la cause.

Gérard demande que soit revu avec la Macif, la possibilité d'assurer des manifestations par les clubs. Le secrétaire et son assistant se chargeront de négocier cette possibilité. Il souhaite également que les adhérents bénéficient de réduction pour les entrées à la maison européennes de la photographie.

Alain Besnard, département partenariat

Alain avait annoncé qu'il souhaitait une association d'une marque partenaire par concours de coupe. C'est chose faite.

De nouveaux partenaires sont en perspective tels Jama et 3B.

En ce qui concerne le retour d'Allpage il est imposé par les marques qui passent par ce revendeur dans le cadre des activités propositionnelles.

Le challenge open fed sera présenté dans le prochain Sciences et Vie photo et les résultats seront publiés dans le numéro d'avril.

Des voyages photos seront proposés. Ils ne sont pas à confondre avec les séjours de formation.

Il souhaite que puisse être communiqué aux adhérents les montants globaux des avantages que procure le département partenariat. En effet cela permet de démontrer l'intérêt de la carte d'adhérent.

Gérard Morisot, vice président

Dans le cadre de la visibilité de la fede, Gérard a représenté la fede au vernissage de la biennale de la photographie du monde arabe, à la maison européenne de la photographie. Le constat est sévère, les institutionnels ne connaissent pas la fpf. Une place est à trouver parmi les partenaires du monde de la photographie : Mep, cité des arts,

Didier Coupeau, membre du 2ème collège

La baisse des cotisations pour les clubs a été très appréciée. Francine Chich confirme cette impression. Les clubs hésitent moins à venir s'essayer à la fede avec les nouvelles conditions tarifaires.

Claudine Laine, vice-présidente chargée des unions régionales

Elle décrit ce qu'elle va demander aux presur le lendemain : les points forts et pistes d'amélioration pour attirer des nouveaux adhérents.

Jean Claude Luque, membre du 1er collège

Il présente les articles qu'il va approvisionner dans la boutique de la fede.

Christophe Paqueriau, secrétaire général

Le secrétaire demande la validation de trois points de mise en place d'outil administratif :



Fédération Photographique de France

5, rue Jules-Vallès - 75011 PARIS

Tél. 01 43 71 30 40 - Fax : 01 43 71 38 77

Courriel : fpf@federation-photo.fr - Internet : www.federation-photo.fr

Secrétaire Général

- le rescrit fiscal, visant à offrir la possibilité de déduction fiscale pour les frais de déplacements.
- La mise en place de la RGPD, dossier monté, à valider et à suivre par Philippe Stephan pour se mettre en conformité avec la loi sur la protection des données personnelles des adhérents.
- La procédure du silence, qui consiste à valider une décision par un vote « oui » en cas de non réponse.

Ces trois mesures sont adoptées par le CA.

Jean Saleilles, président

Le président souhaite réactiver le département événementiel mais pas seulement avec un responsable, mais une vraie équipe. Il demande que les administrateurs réfléchissent à ce projet pour le prochain CA. Un budget sera attribué et ventilé par ce département pour soutenir à différentes hauteurs les manifestations.

Francine Chich et Jean-Claude Luque sont chargés d'animer le groupe de travail sur le sujet.

Jean souhaite également une vraie réflexion sur la reconnaissance des auteurs et des bénévoles de la fédération.

- acceptations
- Salons
- Expositions publiques
- Jugement
- Éditions de livres
- Formateurs

Le cahier des charges est à établir ainsi que les barèmes pour obtenir les récompenses.

Il distingue deux grands types de récompenses :

- artistiques
- Honorifiques

Il propose qu'un groupe de travail anime la réflexion et confie cette tâche à James Labruyere et Alain Wittezaele. Les propositions seront soumises au prochain CA.

Prochain CA le mercredi 4 décembre 2019.

En marge du compte rendu :

il a été signalé la distorsion entre l'ordre du jour envoyé aux membres du CA et le déroulé de cette séance.

Christophe Paqueriau, secrétaire général